Cadre pluriannuel pour l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne pour la période 2018-2022

2016/0204(APP) - 01/06/2017 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 540 voix pour, 77 voix contre et 23 abstentions, suivant une procédure législative spéciale (consultation du Parlement), une résolution législative sur le projet de décision du Conseil établissant un cadre pluriannuel pour l’Agence des droits fondamentaux de l’Union européenne pour la période 2018-2022.

Le Parlement européen **donne son approbation au projet de décision du Conseil**.